

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{ème} SIECLE

LA RIVIERE-OUELLE

II

Dans les premières années qui suivirent l'ouverture des défrichements, plusieurs familles de colons vinrent se grouper autour du domaine seigneurial et le long du fleuve, si bien qu'à la fin de la neuvième année (1681), la population s'élevait à 62 personnes qui se distribuaient comme suit : 11 ménages, 36 hommes, 26 femmes, parmi lesquelles on comptait 26 garçons et 15 filles. Voici, au reste, ce recensement nominal d'après le manuscrit original conservé à Paris, et dont une copie se trouve à la bibliothèque d'Ottawa :

RECENSEMENT DE 1681.

NOMS ET SURNOMS	AGES	MÉTIER	ARMES	BESTIAUX	TERRE EN VALEUR
Jean-Baptiste Deschamps	37 ans		3 fusils	12 bêtes à cornes	15 arpents
Catherine-Gertrude Macard (sa femme)	24				
Enfants : Charles	7				
Jean	5				
Louis-Henri	3				
François (domestique)	15				
Robert Lévêque	40	charpentier	4 fusils	11 bêtes à cornes	10 arpents
Jeanne Le Chevalier (sa femme)	36				
Enfants : Nicolas	9				
Charles	7				
François	2				
Damien Bérubé	30	maçon	1 fusil	6 bêtes à cornes	10 arpents
Jeanne Sauvenier (sa femme)	34				
Enfants : Anne	10				
Pierre	9				
Marie	7				
Guillaume	6				
Jeanne	1				
Pierre Hudon dit Beaulieu	32	"	2 fusils	2 bêtes à cornes	10 arpents
Marie Gobeil (sa femme)	23				
Enfants : Marie	4				
Pierre	2				
Marguerite	1				
Jacques Miville dit Déchènes	46	"	2 fusils	7 bêtes à cornes	8 arpents
Catherine Baillon (sa femme)	36				
Enfants : Catherine	12				
Charles	11				
Jean	9				
Charles	5				
Jean Galleran Boucher	39	charron	2 fusils	15 bêtes à cornes	6 arpents
Marie Leclerc (sa femme)	40				
Enfants : Pierre	17				
Philippe	15				
Madeleine	12				
Gertrude	9				
Marie	7				
François	5				
Michel Bouchard	41		2 fusils	14 bêtes à cornes	9 arpents
Marie Trottier (sa femme)	40				
Enfants : Etienne	18				
Charles	14				
François	12				
Pierre	10				
Marguerite	8				
Gabriel	5				
Pierre	3				
Pierre Dancosse	40			8 bêtes à cornes	7 arpents
Madeleine Bouchard (sa femme)	16				
Marie, leur fille	1				
Jacques Thiboutot	29	boulangier	1 fusil	10 bêtes à cornes	7 arpents
Marie Boucher (sa femme)	20				
Enfants : Adrien	3				
Marie	1				
Marie Cloutier	45			3 bêtes à cornes	2 arpents
Enfants : Louis	19				
Marie	11				
Charlotte	9				
Joseph Renault	34		14 fusils	16 bêtes à cornes	50 arpents
Marie Lehoux (sa femme)	19				
Domestiques : Guillaume Fogueuet	40				
François Jouineau	19				
Madelaine Lehoux, servante	12				

De quelles parties de la France ces émigrants venaient-ils ? à quelle date apparaissent-ils pour la première fois au Canada ? quelle marche avaient-ils suivie avant de venir se fixer à la Rivière-Ouelle ? Les registres de paroisse, qui sont des monuments de l'intelligence de nos missionnaires, nous permettent de répondre la plupart du temps à ces questions ; et rien n'est plus curieux et plus instructif que de saisir ainsi sur le fait le mouvement de la colonisation canadienne.

Nous avons déjà dit l'origine rouennaise de M. de la Bouteillerie, la date de son arrivée avec le régiment de Carignan (1665), et celle de son établissement dans sa seigneurie.

Un de ses premiers compagnons de colonisation fut Robert Lévêque, charpentier, natif comme lui des environs de Rouen, et fils de Pierre Lévêque et de Marie Caumont, de la paroisse de Saint-Sulpice. Il était veuf probablement avant son départ de France, et avait deux enfants : Nicolas et Charles. Il s'établit à l'extrémité du domaine, dont sa terre n'était séparée que par la rivière. Les fondations de la maison qu'il bâtit alors subsistent encore. Il alla épouser, à l'Ange-Gardien, le 22 avril 1679, Jeanne Le Chevalier, d'origine normande comme lui, fille de Jean Le Chevalier et de Marguerite Roman, de la paroisse de Saint-Nicolas, au diocèse de Coutances. Leur nombreuse postérité s'est étendue autour de la terre paternelle, qu'un de leurs descendants, M. Charles Lévêque, possède encore.

Cette famille et celle des Gagnon, qui est aussi d'origine normande ou percheronne, sont les plus nombreuses de la paroisse, dont elles forment une portion considérable. Elles se sont propagées jusque dans les paroisses environnantes, et constituent, ainsi qu'un grand nombre d'autres familles canadiennes, des groupes de population qui ont leur centre et leurs ramifications à l'instar des clans d'Ecosse. Le vieux type normand avec sa tournure d'idées originales, ses allures franches un peu brusques, avec sa jovialité et son esprit goguenard et étrivant, est reconnaissable aujourd'hui dans ces deux familles, aussi bien qu'il y a deux siècles.

L'origine rouennaise de Damien Bérubé et de Jacques Thiboutot, qui apparaissent à la Rivière-Ouelle en même temps que Robert Lévêque, fait voir un plan organisé par M. de la Bouteillerie pour attirer autour de lui une émigration des campagnes de Rouen. Les membres de sa famille restés dans sa ville natale, qu'il tenait au courant de ses travaux et de ses espérances, et qu'il informait des richesses et de la fertilité de sa seigneurie, devenaient les agents naturels de sa colonisation. Cette émigration s'étendit de proche en proche aux autres parties de la Normandie, et de là à d'autres provinces de France. On a une preuve de l'existence de cette organisation dans le Mémoire du petit-fils de M. de la Bouteillerie que nous avons déjà cité. " Mon aïeul, y est-il dit, transporta dans sa seigneurie, sur l'invitation du ministre, plusieurs familles d'habitants qu'il fit venir des terres et seigneuries appartenantes à ses parents, et attira encore d'autres familles d'ailleurs."

Damien Bérubé avait quitté au village de Rochefort, près Rouen, ses vieux parents, Robert Bérubé et Catherine Pognot, pour suivre la fortune de M. de la Bouteillerie et travailler, à côté de lui, à défricher une terre en bois debout, sur les bords du Saint-Laurent. Marié à l'Islet, le 22 août 1679, à Jeanne Sauvenier, il en eut sept enfants dont plusieurs ont laissé des descendants qui occupent aujourd'hui une position aussi aisée qu'honorable.

La postérité de Pierre Hudon dit Beaulieu n'a pas été moins bénie ; il était de Notre-Dame de Chemillé, au diocèse d'Angers, et avait pour femme Marie Gobeille, des environs de Poitiers.

Deux autres familles, qui appartiennent à cette première émigration, n'ont pas moins prospéré que les précédentes ; la première est celle de Jacques Miville, la seconde, celle de Jean Galleran Boucher. Jacques Miville dit Déchènes, dont le père, venu de La Rochelle, est qualifié dans les registres de maître-menuisier, capitaine de la côte de Lauzon, séjourna d'abord aux environs de Québec. Il y avait épousé en 1667 (12 novembre), Catherine Baillon de la Mascolterie, fille d'Alphonse Baillon, sieur de la Mascolterie, et de Louise de la Marle, du pays de Chartres. Jacques Miville ne vécut pas longtemps à la Rivière-Ouelle, ruiné sans doute par les rudes travaux du défrichement : il est le premier habitant du lieu qui ait été inhumé dans l'église.

Son voisin, Jean Galleran Boucher, était d'une famille originaire de Mortagne.

Son père, Marin Boucher, est un des plus anciens colons de la Nouvelle-France. Dès l'année 1625, on le trouve établi sur les bords de la rivière Saint-Charles, où il cultivait une partie des terres qui avaient appartenu aux Pères Récollets. Jean Galleran avait pris pour femme, au Château-Richer (10 octobre 1661), une Dieppoise du nom de Marie Leclerc, avec laquelle il avait vécu de son métier de maçon, d'abord au Château-Richer, puis à l'Ange-Gardien, et enfin à Québec jusqu'en 1677.

Il se produisit, à cette époque, vers la rive sud du Saint-Laurent, une émigration assez considérable de la côte de Beauport et de l'île d'Orléans, dont les meilleures terres avaient été prises. Jean Galleran Boucher suivit le courant, et, abandonnant sa truie, il alla prendre la hache du défricheur sur les terres de la Bouteillerie.

Cinq autres familles, mentionnées dans le recensement de 1681, se sont perpétuées plus ou moins longtemps au même endroit ; mais, comme aucune d'elles n'a aujourd'hui d'héritier de son nom et de ses biens dans la Rivière-Ouelle, nous ne les suivrons point dans les paroisses environnantes où elles se sont établies, et où presque toutes sont largement représentées.

En examinant le recensement à un autre point de vue, on est frappé de l'état prospère de la petite colonie qui ne comptait encore que neuf ans d'existence. Une seule famille, arrêtée, dès son début, par la mort de son chef, ne put suivre le progrès des autres. Au reste, la veuve de ce colon, Marie Cloutier, vendit, quelque temps après, sa propriété pour aller s'établir et probablement se remarier ailleurs. Les autres habitants avaient dès lors une assez grande étendue de terre en culture pour subvenir à leur subsistance. Leurs étables étaient bien remplies de bestiaux, dont le total s'élevait à 94 bêtes à cornes, sans compter les autres animaux domestiques, moutons, porcs, qui ne sont point mentionnés dans le recensement. La ruche ou foin de grève, qui croit en abondance sur le vaste estuaire situé à l'entrée de la rivière, servait de fourrage durant l'hiver. Presque tous ces habitants devaient appartenir à une classe comparativement aisée, et avaient dû apporter avec eux quelques biens, en venant prendre possession de leurs terres. Un de ces colons, Joseph Renault, qui avait trois domestiques à son service, 50 arpents de terre en valeur, et 16 bestiaux, paraît avoir été plus à l'aise que le seigneur lui-même.

Mais le recensement nous fournit un renseignement d'un autre genre qui jette une teinte sombre sur ce riant tableau ; il mentionne avec soin le nombre de fusils que possédait chaque famille, et indique un dépôt d'armes chez Joseph Renault : ce qui fait voir le pied de guerre sur lequel se trouvait la Nouvelle-France. Ces guerres, qui se continuèrent presque sans interruption jusqu'à la conquête, furent la pierre d'achoppement à tous les genres de progrès, en enlevant aux campagnes les meilleurs bras.

Toutefois, malgré ces guerres, malgré les rigueurs du climat canadien, malgré les difficultés du défrichement des terres neuves, dont ceux-là seuls qui en ont été les témoins peuvent se former une idée, nous allons voir cet établissement de onze familles se perpétuer, s'agrandir, prendre racine dans le sol, et devenir avec le temps une riche et populeuse seigneurie. C'est que cette poignée de colons appartenait à une forte race, et jouissait d'une organisation civile et religieuse qui décuplait ses forces.

Tout le système de colonisation de la Nouvelle-France reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêtaient généralement un mutuel soutien. Le censitaire, qui était en même temps le paroissien, avait deux points de ralliement : l'église et le manoir, dont les intérêts étaient ordinairement identiques ; aussi, voit-on que les limites de la seigneurie devenaient presque toujours celles de la paroisse. L'esprit démocratique et sécularisateur de notre siècle est opposé à ces institutions féodales et ecclésiastiques, mais il nous est permis de douter s'il eût pu inventer un système mieux adapté au génie de notre race et aux besoins de la situation.

Dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'un nouveau territoire, le missionnaire arrivait sur leurs traces pour les encourager et les fortifier, en leur offrant les consolations et les secours de la religion. Tandis que les Pères Jésuites se dispersaient au loin dans les bois pour évangéliser les tribus sauvages, les prêtres des Missions étrangères exerçaient leur zèle parmi les colons.

Le premier Missionnaire de la Rivière-Ouelle dont il soit fait mention est l'abbé Thomas-Joseph Morel, arrivé de France le 22 août 1661, et qui avait d'abord desservi la côte de Beauport et l'île d'Orléans. Il eut ensuite pour mission la côte méridio-